



Mars 2022

GLOSSAIRE

Plan stratégique de la CPS 2022 – 2031

Le Plan stratégique a été rédigé à l'aide d'une terminologie mixte, alliant le vocabulaire des stratégies internationales, les modes de savoir et les savoir-être inhérents au Pacifique, et les concepts organisationnels propres à la CPS. Réalisé à la demande du Sous-comité du CRGA, le présent glossaire se veut un répertoire centralisé de référence proposant une interprétation commune des définitions et des termes employés dans les politiques, la programmation et la planification à la CPS.

Les termes définis s'inscrivent en cohérence avec la terminologie utilisée dans les autres lexiques de la CPS, notamment dans les documents suivants : Stratégie culturelle régionale océanique, glossaire de la planification, du suivi-évaluation et de l'apprentissage, approche de programmation de la CPS, politique Planification, évaluation, responsabilité, réflexion et amélioration continue (PEARL) et Politique de responsabilité sociale et environnementale (RSE).

Les termes définis ci-après sont présentés par ordre alphabétique.

TERMES

Approche intégrée :

À la CPS, l'approche intégrée désigne le processus d'intégration des concepts, normes et autres dimensions du genre, des droits de la personne, de la culture, de la jeunesse, du changement climatique ou de la gestion des risques de catastrophe dans, entre autres, les projets, les initiatives, les politiques publiques ou les lois, les pratiques individuelles ou collectives.

Axes prioritaires :

Les axes prioritaires de la CPS sont interconnectés et ont été définis à la lumière d'une analyse des plans et des priorités des membres, d'évaluations de la situation liée à la COVID 19, du mandat, des capacités et des engagements régionaux de la CPS et des objectifs de développement durable (ODD). Ces axes promeuvent l'application d'une logique de travail plus intégrée et interconnectée, tout en renforçant les capacités techniques et scientifiques qui font la réputation de la CPS, ainsi que les relations nouées au sein de la région et avec l'extérieur. On trouvera des explications détaillées dans les notes d'information publiées par la CPS.

Premier axe prioritaire – Résilience et action climatique : Systèmes durables et résilients à l'appui d'une prise de décision efficace, propre à étayer l'adoption de mesures cohérentes dans le domaine climatique, océanique et terrestre, ainsi qu'en faveur de la résilience à l'évolution des conditions ambiantes et aux phénomènes extrêmes ; amélioration de l'accès aux capacités, aux financements, aux connaissances propres au Pacifique, à la science et à la technologie. La CPS œuvre dans un éventail de disciplines pour optimiser ses capacités et ses ressources, tout en s'appuyant sur les données, les statistiques et les connaissances relatives au Pacifique pour réaliser des analyses pertinentes en vue de l'adoption des mesures requises.

Deuxième axe prioritaire – Ressources naturelles et biodiversité : Des écosystèmes et des communautés prospères, productifs et résilients, qui appuient la préservation, la gestion, l'intégration et la restauration des écosystèmes de la région : zones humides, sources d'eau, océans, ressources halieutiques côtières et hauturières et eaux internationales, biodiversité, paysages, énergie, géoressources, sols et ressources phylogénétiques. La CPS travaille sur des enjeux de société et obtient des avancées en matière de bien-être et de biodiversité grâce à la protection, à la gestion et à la restauration de nos écosystèmes et habitats naturels et modifiés.

Troisième axe prioritaire – Systèmes alimentaires : Un système alimentaire désigne l'interaction des activités liées à l'alimentation, dont la production, la distribution, la consommation et la gestion des déchets, qui sont menées dans différents contextes socioéconomiques et environnementaux, centrés sur le Pacifique bleu, ainsi que leurs interconnexions avec les terres et les océans, la pêche et l'agriculture, la production et les échanges commerciaux.

Quatrième axe prioritaire – Équité, éducation et développement social : L'équité s'articule autour de la promotion et de la protection des droits de la personne dans la région. L'éducation consiste à agir dans le cadre de filières d'apprentissage de qualité, pertinentes et accessibles, dotées d'équipes enseignantes bien accompagnées, afin de permettre aux apprenants de développer des acquis d'apprentissage utiles et d'améliorer leur bien-être. Le développement social intègre et prend en compte l'équité de genre, la jeunesse, la culture et toute la diversité des identités et des aptitudes pour garantir que personne n'est laissé de côté.

Cinquième axe prioritaire – Économies et moyens d'existence durables : Les populations du Pacifique, les ressources humaines et les capacités de la région sont au cœur des économies, des moyens d'existence et de la formation technique. En accordant l'importance qu'il se doit au juste équilibre entre le développement et la croissance des économies de la région, la garantie du bien-être des populations et la gestion des risques et de la rareté écologique, la CPS éclaire et mobilise les systèmes formels et informels, qui englobent les économies, les ressources et la protection sociale.

Sixième axe prioritaire – Santé planétaire : La santé humaine est inextricablement liée à la santé de la planète, et la région du Pacifique bleu dépend de la santé humaine, de l'entretien des systèmes naturels et de la bonne garde des ressources naturelles. Au-delà de la santé humaine, la CPS associe la santé à l'environnement, à l'écologie, aux animaux et au système qui assure la santé et le bien-être des populations du Pacifique. Pour garantir la bonne santé de la région, il faudra tisser des liens de collaboration entre les secteurs de la santé humaine et de la santé vétérinaire, en mettant l'accent sur la construction d'avenir sains et en innovant en faveur de la protection et de la promotion de la santé.

Septième axe prioritaire – Efficacité institutionnelle transformatrice : Des institutions efficaces sont indispensables à la bonne gouvernance, au développement socioéconomique, à la paix et à la prospérité. Il existe de multiples trajectoires de transformation, qui doivent s'adapter à chaque contexte ; les réformes propres au Pacifique débouchent sur des transformations plus résilientes et mieux ancrées. Les complexités et les incertitudes qui viennent s'ajouter aux défis politiques et environnementaux appellent une appropriation, l'établissement de partenariats et la recherche de solutions au niveau local.

Bonne gouvernance :

Une bonne gouvernance est un fondement essentiel de toute organisation. Gage de transparence et de responsabilité, elle est la clé d'un processus décisionnel participatif et inclusif, améliorant ainsi les effets obtenus au profit des membres et renforçant la confiance des partenaires. La CPS s'emploie à perfectionner ses mécanismes internes de gouvernance et à créer une culture de responsabilité en vue de mieux servir ses membres et ses partenaires.

[Vidéo de la CPS sur la bonne gouvernance](#)

Cadre de résultats stratégiques :

Description schématique du processus de changement qui permet de transformer la situation actuelle (état de référence) et d'aboutir à la situation souhaitée à l'avenir (état cible). Le cadre décrit l'utilisation des produits (produits, biens ou services que la CPS offre), les effets (évolution des connaissances, des comportements et des pratiques) et les changements institutionnels requis pour engendrer un impact. Les indicateurs font office de jalons, qui permettent de mesurer les progrès réalisés au regard des cibles fixées ou d'adopter des mesures d'adaptation en cours de mise en œuvre.

Capacités :

Le terme « capacité » s'utilise de manière générale pour désigner l'aptitude à réaliser une tâche ou une activité donnée ; les connaissances et l'expertise scientifiques et techniques spécifiques ; les compétences opérationnelles et technologiques que le personnel de la CPS met au service de la proposition de valeur de l'Organisation.

Culture :

Le terme « culture » désigne le mode de vie d'un groupe de personnes déterminé, notamment leurs systèmes de valeurs et de croyances, leurs visions du monde, leurs philosophies et les systèmes de savoirs exprimés à travers leur(s) langue(s).

Digitalisation :

La digitalisation désigne la mise en action ou l'amélioration des processus à l'aide des technologies numériques et des données numérisées. Elle consiste en l'intégration des technologies et des données numériques dans le quotidien des personnes, la vie des entreprises et l'offre de services publics. Dans le contexte d'une entreprise, les notions de numérisation, de digitalisation et de transformation numérique peuvent être resituées comme suit :

Personnes et culture

- i. Nous digitalisons les processus et les rôles qui participent au fonctionnement d'une entreprise.
- ii. Nous assurons la transformation numérique de l'entreprise et de sa stratégie.

Technologie

- iii. Nous numérisons l'information.

Données :

Dans le contexte du Plan stratégique de la CPS, le terme « données » désigne les faits, les statistiques ou les informations recueillies à des fins de référence ou d'analyse. Les données peuvent être structurées (par exemple, fichiers de valeurs séparées par des virgules ou fichiers CSV) ou non structurées (par exemple, un format de document portable ou PDF), et peuvent inclure du texte, des informations spatiales ou sonores, des images et des vidéos. Il peut s'agir de mégadonnées (« big data »), qui consistent en des ensembles de données plus vastes et complexes, souvent recueillis à plus forte fréquence auprès de nouvelles sources de données. Compte tenu de la prolifération des données dans des organisations comme la CPS, une attention accrue a été accordée à la gestion des données de sorte à en garantir la qualité, l'exactitude, la documentation et l'actualité. La CPS se veut une organisation centrée sur les données, qu'elle considère comme un bien public.

Économie/indicateurs du bien-être :

L'économie du bien-être repose sur le constat que les individus ont besoin de rétablir une relation harmonieuse entre la société et la nature, de profiter d'une répartition juste des ressources et de vivre dans des communautés en bonne santé et résilientes.

Égalité :

L'égalité, c'est faire en sorte que chaque individu ait les mêmes chances de profiter au mieux de sa vie et de ses aptitudes. Cette notion renvoie à la conviction que les personnes, dans toute leur diversité, doivent être traitées de manière juste.

Équité :

L'équité, c'est reconnaître que chaque individu n'a pas les mêmes chances à la naissance au sein de la société. Ainsi, dans un souci de justice, la répartition des ressources allouées et des mesures adoptées doit être pensée de telle manière qu'elle profite à toutes les personnes de la même façon.

Gestion de type matriciel :

Les capacités des divisions de la CPS sont exploitées au service d'un programme intégré ou d'un programme phare. Dans un dispositif matriciel, les équipes font rapport à plusieurs responsables (généralement le-la Directeur-riche de la Division ou un-e responsable de projet). La configuration matricielle renforce la collaboration, optimise la communication entre les équipes, expose celles-ci systématiquement à des idées nouvelles ou différentes et stimule l'innovation ascendante.

Inclusion sociale :

Processus visant à améliorer les conditions de participation de tous, et en particulier des personnes défavorisées et marginalisées, à la société en élargissant les perspectives, en facilitant l'accès aux ressources, en favorisant l'expression des populations dans toute leur diversité et en respectant les droits fondamentaux.

Pacifique bleu :

Le Pacifique bleu englobe tous les peuples du Pacifique. Il désigne des peuples habitant un océan d'îles, conscients de leurs besoins et de leur potentiel, qui planifient et s'approprient leurs propres programmes de développement et peuvent agir collectivement pour le bien de tous, et pas seulement de quelques-uns (concept adopté par les chefs d'État et de gouvernement des pays membres du Forum des Îles du Pacifique, 2017). La Stratégie pour le Pacifique bleu à l'horizon 2050, qui est à l'état de projet, entend garantir la viabilité de notre région à l'horizon 2050 et concrétiser la vision imaginée par les chefs d'État et de gouvernement pour le Pacifique, et se veut un guide pour toutes les parties prenantes de la région, y compris les partenaires et les bailleurs.

Plan d'activité :

Le plan d'activité de chaque division ou programme comprend les éléments suivants : description du contexte, principales parties prenantes, budget et plan de mobilisation de ressources, matrice de risques, théorie du changement, cadre de résultats précisant clairement les liens avec le Cadre de résultats stratégiques de la CPS et plan de travail en lien avec les résultats.

Guide de promotion collective du Plan stratégique :

Aide à la navigation évolutive mise en place pour renforcer la pertinence et l'appropriation du Plan stratégique. Ce guide vise à entretenir la mobilisation requise pour la mise en œuvre du Plan stratégique. Il contient des conseils utiles sur la façon de dialoguer sur le Plan stratégique, la disponibilité et le contenu de celui-ci, et permet la collecte de retours d'information et d'idées dans le but de renforcer les interactions, ainsi que l'application des enseignements tirés et l'adoption de mesures d'adaptation tout au long de la période de mise en œuvre du Plan stratégique.

Programmes intégrés :

Programmes s'inscrivant dans la durée qui mutualisent les capacités sectorielles de la CPS afin de produire un impact accru face aux principaux défis et possibilités en matière de développement dans la région Pacifique. Ces programmes sont bâtis sur des trajectoires d'impact claires, qui incluent des objectifs à long terme et des effets de développement à moyen terme.

Programmes-pays :

La programmation-pays est un processus participatif de hiérarchisation des priorités, mené de concert avec les gouvernements nationaux de sorte à renforcer l'engagement et la collaboration avec les membres et les partenaires. Le contenu des programmes-pays est défini sur la base des priorités et des politiques de développement nationales, du Plan stratégique de la CPS et des moyens d'action dont dispose cette dernière. L'objectif est d'appuyer la réalisation des objectifs partagés de la CPS et du pays membre concerné et d'améliorer la conception des programmes et des projets de sorte à produire des effets mesurables dans les secteurs prioritaires à l'échelle nationale. L'accent est mis en particulier sur les approches plurisectorielles et pluridisciplinaires qui permettent d'apporter des solutions à des problèmes et questions complexes jugés prioritaires dans les pays membres.

Programmes phares :

Les programmes phares sont les programmes de grande ampleur ou transposables à plus grande échelle qui sont mis en place dans les grands domaines d'action transversaux de la CPS. Ces programmes mutualisent et mettent en relation les capacités et les ressources – à savoir les projets, les financements et les personnes – de l'ensemble de l'Organisation afin de produire un impact collectif pour un axe prioritaire thématique du Plan stratégique.

Proposition de valeur :

Définition claire de la façon dont la CPS travaille avec ses membres, selon des modalités que ces derniers apprécient, et de la façon unique dont la CPS œuvre au service de la région aux côtés des autres organisations membres du Conseil des organisations régionales du Pacifique (CORP) et de ses partenaires d'exécution.

Réflexion prospective (prospective stratégique) :

Discipline reconnue qui consiste à créer d'autres visions fonctionnelles de l'avenir et des possibilités qu'il recèle. À travers ce processus, les organismes et les personnes peuvent mieux se préparer aux menaces potentielles et mettre à profit des possibilités insoupçonnées.

Renforcement des capacités :

Méthodes utilisées pour renforcer les capacités des individus, des communautés ou des institutions, ou les capacités organisationnelles, ou encore pour atteindre des objectifs d'apprentissage particuliers, dont la réalisation contribuera à son tour à la concrétisation des objectifs de développement des membres de la CPS. À la CPS, les interventions axées sur le renforcement des capacités se présentent sous diverses formes : formation structurée ou non structurée, accréditée ou non accréditée, formation de formateurs, mentorat, accompagnement professionnel, accompagnement en cours d'emploi, développement des compétences des cadres, démonstrations, soutien à distance, détachements, ateliers, conférences, échanges Sud-Sud pilotés par les participants et autres échanges entre pairs, autres opérations d'assistance technique et de développement des capacités effectives pilotées par des experts.

Résilience :

La capacité d'un système, d'une communauté ou d'une société exposé(e) à des aléas de résister aux effets de ces aléas, de les absorber, de s'y adapter, de les transformer et de s'en relever au moment opportun et de manière efficace, en ayant notamment recours à la gestion des risques pour préserver et rétablir ses structures essentielles et ses fonctions de base.

Responsabilité sociale et environnementale :

Ambition de gérer, de façon éthique et durable, les risques et impacts sociaux et environnementaux inhérents à l'ensemble des activités de la CPS, selon trois axes : les personnes, les opérations et les programmes. **L'approche centrée sur l'humain** met l'accent sur l'amélioration de la durabilité, de la justice sociale et des processus participatifs de prise de décision. Elle repose sur des valeurs de respect, de protection, de promotion et d'exercice des droits des peuples du Pacifique dans toute leur diversité.

Système sensible au genre :

Système organisationnel où les besoins et les priorités des individus, dans toute leur diversité, sont systématiquement pris en compte dans l'ensemble des processus et des pratiques.

Théorie du changement :

Description explicite et mesurable des changements sociaux, environnementaux et économiques qui forment les trajectoires ou liens de causalité reliant les objectifs, les résultats (effets et produits) et les ressources (apports/intrants), ce qui englobe les acteurs avec lesquels nous travaillons, nos modalités de travail, nos capacités et les hypothèses que nous formulons sur la façon dont nous produirons des effets et contribuerons au changement.

Trajectoire :

Séquence d'actions prévues sur un horizon à trois, cinq, huit ou dix ans, qui seront réalisées à l'aide des capacités de la CPS et de ses partenariats avec les membres et d'autres organisations, pour transformer la situation actuelle et concrétiser la vision imaginée pour 2031.

Une seule CPS :

Œuvrer au service de nos membres en agissant comme Une seule CPS, au moyen d'une structure transformée, des capacités, des programmes et des processus existant à travers l'ensemble du système de la Communauté du Pacifique. Nous visons une logique d'interconnexion pour garantir au maximum l'utilité, la pertinence et la fluidité de toutes les interactions entre nos membres et l'Organisation – notamment nos divisions, nos bureaux régionaux et nos équipes chargées des finances, des achats et des services juridiques. L'efficacité de la CPS, en tant qu'institution dotée d'agents affectés dans toute la région, appréciés à leur juste valeur et dont l'Organisation prend soin, se traduit par une efficacité institutionnelle au service de nos membres.

Valeurs :

Repères qui guident la façon dont la stratégie et la mission de l'Organisation sont exécutées, appuient sa vision et façonnent sa culture. Les valeurs constituent les convictions qui orientent les comportements, la conduite, les activités et les objectifs de la Communauté du Pacifique. L'incarnation des valeurs est fondamentale pour la mise en œuvre réussie du Plan stratégique.